

BARÈME DES HONORAIRES

appliqué à partir du 25/01/2021

par Jean-Pierre OLLIVAUD (Agent Commercial RSAC 441.366.978 Nantes)

Le réseau immobilier AXO et ACTIFS exerce son activité dans de nombreux départements français et sur tout type de biens. Les actions mises en œuvre, le temps consacré et les coûts engagés par le réseau peuvent varier de manière importante en fonction du secteur et de la typologie du bien à vendre ou recherché. Qu'il travaille en tant qu'Agent Indépendant ou Agent Salarié, sous licence de marque (délégation de mandat) ou non, chacun de nos Agents est un spécialiste de son secteur : si vous souhaitez nous confier un mandat, consultez le barème appliqué sur le secteur en passant par le [site Internet de notre Agent](#).

The screenshot shows the A&A Immobilier website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'NOTRE RÉSEAU', 'ACTUALITÉS', 'CONTACT', and 'RECRUTEMENT'. Below this is a secondary navigation bar with 'ESTIMER', 'TROUVER UN BIEN', 'NOS SERVICES', and 'TROUVER UN AGENT' (the latter is circled in red). The main content area features a form titled 'Estimez votre bien en 2 minutes' with fields for 'Maison' or 'Appartement', 'Étage', 'N°', 'Rue', 'Code Postal', and 'Ville'. A 'Trouver' button is at the bottom right of the form. Below the form, there is a section titled 'BIENVENUE SUR NOTRE SITE' with a paragraph of text and a 'NOTRE RÉSEAU' button.

Il est précisé que dans le cadre d'une délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence indépendante, réseau immobilier, promoteur, etc.) le barème applicable reste celui du professionnel titulaire du mandat ou celui du promoteur (immobilier neuf).

TRANSACTIONS

- Dans le cadre d'un mandat de vente, les honoraires sont à la charge du propriétaire vendeur sauf choix de l'option « honoraires charge acquéreur ». Lorsque les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, ils sont toujours précisés en pourcentage du prix net vendeur dans le texte de l'annonce immobilière.
- Dans le cadre d'un mandat de vente « partenaire », les honoraires sont toujours à la charge du vendeur et seront divisés par deux si c'est le mandant qui a présenté le client acquéreur à son Agent AXO et ACTIFS.
- Dans le cadre d'un mandat de recherche, les honoraires sont toujours à la charge de l'acquéreur.
- Il est précisé qu'il est possible de cumuler des honoraires à la charge du vendeur (mandat de vente, délégation de mandat de vente, mandat de commercialisation d'immobilier neuf...) et des honoraires à la charge de l'acquéreur (mandat de recherche) dans le cadre d'une seule et même vente.
- Dans le cadre de la vente d'un bien en viager ou de la vente de parts sociales de sociétés propriétaire de bien(s) immobilier(s), le barème s'applique sur la valeur vénale du bien immobilier.
- Les honoraires « charge vendeur » sont calculés sur le montant du prix de vente diminué des honoraires.
- Les honoraires « charge acquéreur » sont calculés sur le montant du prix de vente.

IMMOBILIER ANCIEN

(Appartement, maison, immeuble, parking, tout type de bien d'habitation hors terrain)

PRIX DE VENTE	Honoraires T.T.C.
jusqu'à 29 999 €	10,00 %* avec un minimum de 3 000 €
de 30 000 € à 64 999 €	9,00 %* avec un minimum de 3 000 €
de 65 000 € à 99 999 €	8,00 %* avec un minimum de 5 900 €
de 100 000 € à 149 999 €	6,50 %* avec un minimum de 7 900 €
de 150.000 € à 199 999 €	5,50 %* avec un minimum de 9 900 €
de 200 000 € à 249 999 €	5,00 %* avec un minimum de 10 900 €
de 250 000 € à 299 999 €	4,65 %* avec un minimum de 12 500 €
de 300 000 € à 349 999 €	4,35 %* avec un minimum de 13 900 €
de 350 000 € à 399 999 €	4,00 %* avec un minimum de 14 900 €
de 400 000 € à 449 999 €	3,80 %* avec un minimum de 15 900 €
de 450 000 € à 499 999 €	3,60 %* avec un minimum de 16 900 €
de 500 000 € à 549 999 €	3,45 %* avec un minimum de 17 900 €
de 550 000 € à 599 999 €	3,35 %* avec un minimum de 18 900 €
de 600 000 € à 649 999 €	3,25 %* avec un minimum de 20 000 €
de 650 000 € à 699 999 €	3,15 %* avec un minimum de 21 000 €
de 700 000 € à 799 999 €	3,00 %* avec un minimum de 22 000 €
de 800 000 € à 899 999 €	2,90 %* avec un minimum de 24 000 €
de 900 000 € à 999 999 €	2,80 %* avec un minimum de 26 000 €
de 1 000 000 € à 1 249 999 €	2,70 %* avec un minimum de 28 000 €
de 1 250 000 € à 1 499 999 €	2,65 %* avec un minimum de 34 000 €
au-delà de 1 500 000 €	2,60 %* avec un minimum de 40 000 €

* Arrondi à la centaine d'euros T.T.C. la plus proche

TRANSACTIONS

TERRAINS

PRIX DE VENTE	Honoraires TTC
jusqu'à 74 999€	10 %* avec un minimum de 5 000€
de 75 000€ à 149 999€	8,5 %* avec un minimum de 7 500€
de 150 000€ à 299 999€	7 %* avec un minimum de 12 750€
de 300 000€ à 599 999€	5 %* avec un minimum de 21 000€
de 600 000€ à 999 999€	4 %* avec un minimum de 30 000€
au-delà de 1 000 000€	3 %* avec un minimum de 40 000€

* Arrondi à la centaine d'euros TTC la plus proche

LOCAUX COMMERCIAUX - DROIT AU BAIL CESSION DE COMMERCE / ENTREPRISE / PARTS DE SOCIÉTÉ

PRIX DE VENTE HT	Honoraires HT
Jusqu'à 29.999€	15%* avec un minimum de 1.500€
De 30.000€ à 49.999€	14%* avec un minimum de 4.500€
De 50.000€ à 74.999€	13%* avec un minimum de 7.000€
De 75.000€ à 99.999€	12%* avec un minimum de 9.800€
De 100.000€ à 149.999€	11%* avec un minimum de 12.000€
De 150.000€ à 199.999€	10%* avec un minimum de 16.500€
De 200.000€ à 299.999€	9%* avec un minimum de 20.000€
De 300.000€ à 399.999€	8%* avec un minimum de 27.000€
De 400.000€ à 499.999€	7%* avec un minimum de 32.000€
De 500.000€ à 999.999€	6%* avec un minimum de 35.000€
Au-delà de 1.000.000€	5%* avec un minimum de 60.000€

* Arrondi à la centaine d'euros HT la plus proche